

Objet : Courrier n°1 - Dossier d'inscription septembre
2025 promotion 2025-2028 **candidat PARCOURSUP**

Affaire suivie par : H. KAMOUCI / J.
LANTERMINO

N/Réf : OC Directeur/HK-JL/2025

Directeur des soins,
Directeur de l'IFSI.
M. O. COULÉE

Secrétariat de direction

M. J. LANTERMINO
☎ 01.41.29.90.18

Secrétariat

Mme L. FAVIER
☎ 01.41.29.91.15

Mme H. KAMOUCI
☎ 01.41.29.91.14

Mme M-C. VENTADOUR
☎ 01.41.29.91.20

Mail : direction.ifs@ch-rueil.fr

Madame, Monsieur,

Vous avez accepté définitivement la proposition d'admission dans notre institut via la plateforme parcoursup et je vous en remercie.

Afin de finaliser votre inscription, vous devez nous faire parvenir un **chèque de 175 euros** à l'ordre du Trésor Public correspondant aux frais d'inscription de l'année universitaire 2025/2026.

Vous allez intégrer en septembre 2025 la **promotion 2025-2028** et afin de constituer votre dossier administratif, je vous remercie de faire parvenir les documents suivants :

- La fiche administrative à **compléter** (page 1), accompagnée des **justificatifs** (voir page 4)
- La fiche financement de la formation à **compléter**, accompagnée des **justificatifs** (page 2 ou 3)
- La liste des pièces à fournir **cochée par vos soins** (page 4),
- Le certificat médical (annexe 1) à faire **remplir et signer par un médecin agréé** par l'Agence Régionale de la Santé (*consulter les sites des ARS de votre région pour obtenir la liste des médecins agréés*)
- Un certificat médical de vaccinations obligatoires (annexe 2) à **faire compléter** par un médecin.

Un document FAQ (foire aux questions) et un courrier de la direction sont joints à ce courrier.

Le dossier **COMPLET** est à nous retourner **avant le 30/06/2025** au choix :

- Par voie postale à l'IFSI du CHD Stell au 25 avenue Paul Doumer 92500 Rueil-Malmaison **en recommandé ou lettre suivie**,
- En mains propres à l'accueil de l'IFSI du lundi au vendredi entre 10h et 16h.

D'autre part je vous informe que vous devez vous acquitter de la Contribution de Vie Etudiante et de Campus d'un montant de 103€ via le site <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>. L'attestation de contribution sera exigée lors de votre inscription obligatoire à l'université Santé Sorbonne Université (SSU).

Le dossier de demande de bourse est à remplir directement sur le site de la Région Ile-de-France <http://www.iledefrance.fr/fss>, à partir du 15 juillet 2025 (**numéro matricule école a4738a**), ci-joint flyer.

Conformément à l'instruction N° DGOS/RH1/2020/155 du 9 septembre 2020, les tenues professionnelles sont mises à disposition des étudiants et élèves en santé non médicaux, elles sont gérées et entretenues par les structures d'accueil en stage. **Toutefois vous devrez disposer au minimum de 3 tenues (tuniques et pantalons blancs) avec étiquettes mentionnant votre nom et prénom pour les travaux pratiques, les situations simulées et les évaluations.**

Vous pouvez dès à présent rechercher une structure d'accueil pour le stage de semestre 1 qui se déroulera du 06 octobre 2025 au 07 novembre 2025. Les modalités de ce stage vous seront présentées à la rentrée.

L'équipe pédagogique et administrative auront le plaisir de vous accueillir pour la rentrée scolaire dans les locaux de l'IFSI :

Le lundi 1^{ier} septembre 2025 de 9h00 à 17h

Un mail* vous sera envoyé pour vous préciser les modalités de cette journée sur l'adresse prenom.nom.ifsu@gmail.com que vous devez créer au plus tôt.

Votre présence à cette rentrée est impérative pour vous permettre de disposer d'informations essentielles à votre scolarité.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

IFSI du CH STELL
Olivier COULÉE
O. COULÉE Directeur des soins, Directeur de l'IFSI
25 av. Paul Doumer 92500 Rueil-Malmaison
01.47.16.95.31
Directeur des soins,
Directeur de l'IFSI.

**en l'absence de réception du mail au 29/08/2025 contacter l'IFSI par téléphone au 01 47 16 95 31*

Copie :
- Chrono 2025